



**Jour  
J-82**

**REFORME DES FINANCES PUBLIQUES**

**Basculement du Budget des  
moyens au Budget-Programme**

# **BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF**

**10/10/2019**

Transport public dans la capitale économique P2

**Ce qui va changer avec le projet  
de mobilité urbaine d'Abidjan**

**Une communication relative à l'exécution budgétaire  
des entreprises publiques au 30 juin 2019 adoptée** P3

Accès des jeunes filles à l'éducation secondaire P7

**Des éducateurs des lycées et collèges formés au management**

Impôts, Tnt, électricité, anacarde, Carte nationale d'identité P5

**L'Assemblée nationale adopte six importants projets de loi en commission**

Tous les textes ont été votés à la majorité des membres de la Commission des affaires économiques et financières, en sa session du 8 octobre, à l'exception de la loi relative à la Tnt qui a fait l'unanimité.

Regard

Changements

La Côte d'Ivoire, depuis 2011, connaît une profonde mutation. Les différents chantiers ouverts par les gouvernements successifs ont redonné au pays balayé par de nombreuses années de crise un nouveau visage. La thérapie du Docteur Alassane Ouattara, qui a réussi l'opération de lifting, a permis d'effacer toutes les estafettes. La Côte d'Ivoire se prépare à passer la dernière porte pour entrer dans le cercle des pays émergents. Elle a connu de grands changements à deux niveaux. Le premier concerne les infrastructures. Avec de nombreuses routes, de nouveaux bâtiments, le pays a l'allure aujourd'hui d'un pays développé. Et ce visage ira en s'embellissant avec les travaux qui seront entrepris dans le cadre du projet de mobilité du Grand Abidjan. Hier, au Conseil des ministres, l'on a un peu plus d'informations sur ce projet qui transformera en profon-

PAR  
ETIENNE ABOUA

deur le district d'Abidjan. Des voies seront agrandies pour permettre plus de fluidité routière. Des pistes cyclables et piétonnes seront construites et les lignes de taxis communaux et de minibus connus sous le vocable "Gbaka" organisées. Le second, nous l'évoquons déjà jeudi dernier. Il s'agit de la transparence dans la gestion de la chose publique. Le gouvernement, qui n'a rien à cacher, a mis en place un observatoire du service public. Sa mission, relever les plaintes des usagers de l'administration afin de les adresser pour améliorer son fonctionnement. Hier, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias Sidi Touré, a dressé un bilan des plaintes reçues par cet organisme. "L'Osep a enregistré 342 requêtes. 282 ont été effectivement traitées et 28 ont fait l'objet de rejet en raison des difficultés à exploiter l'information collectée. Le Conseil a pris acte des récriminations des usagers du service public et a instruit les ministres concernés à l'effet d'apporter, dans les meilleurs délais, des réponses aux préoccupations soulevées", a-t-il dit. La Côte d'Ivoire a changé. Sous l'ère Ouattara, c'est le travail et la transparence.

# Transport public dans la capitale économique

## Ce qui va changer avec le projet de mobilité urbaine d'Abidjan

Le Chef de l'Etat Alassane Ouattara et les membres du gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel pour le traditionnel Conseil des ministres.

Le secteur du transport connaîtra, dans trois ans, un changement en profondeur dans le district d'Abidjan avec le projet de mobilité urbaine d'Abidjan. C'est l'un des points forts du Conseil des ministres qui s'est tenu, hier, au Palais présidentiel. Dans le point-presse qui sanctionne chaque Conseil, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a annoncé l'adoption du projet de décret de ratification de l'accord de prêt qui ouvre la voie à ce vaste projet de modernisation du transport dans le district, avec la construction du corridor Yopougon-Bingerville. "Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt n° 6450-CI d'un montant de deux cent soixante-sept millions six cent mille euros, soit cent soixante-quinze milliards cinq cent trente-quatre millions quatre-vingt-treize mille deux cents francs Cfa, conclu le 16 septembre 2019, entre l'Association internationale de développement (Aid) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan", a-t-il dit. Ce projet, a fait savoir le porte-parole du gouvernement, "vise à accroître l'efficacité du système de transport public le long du corridor Yopougon-Bingerville, de ses lignes de rabattement à Abidjan ainsi qu'à développer les opportunités économiques et sociales dans la zone concernée". Il comprend notamment, a-t-il indiqué, "la mise en œuvre d'un corridor Bus rapid transit (Brt) Est-Ouest entre Yopougon et Bingerville, la restructuration du réseau public de bus, l'amélioration des routes de desserte et du mobilier urbain, l'organisation des lignes de taxis communaux et de minibus communément appelés Woroworo et Gbaka ainsi que la construction de pistes cyclables et piétonnes dans les zones desservies par le corridor Brt". Ce projet permettra de faire, selon des statistiques, le trajet Yopougon-Bingerville en moins d'une heure. Avec le Brt, ce sera un autobus chaque minute à chacune des stations. Ce projet per-



La Sotra recevra un important appui du gouvernement pour renforcer son parc auto. (PHOTO:DR)

mettra également d'apporter un appui à la Société des transports abidjanaise (Sotra) qui aura de nouveaux dépôts de bus. Ce sera aussi l'occasion de renouveler des millions de minibus, communément appelés "Gbaka" et des taxis communaux (woroworo) et de leur prévoir des stations et gares de stationnement. Il s'agira aussi de professionnaliser le secteur des transports. Les acteurs bénéficieront d'une formation.

### Des mesures incitatives pour redynamiser la culture de l'hévéa

Outre la transformation du secteur des transports dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, le gouvernement a aussi planché, hier, sur la culture de l'hévéa. Il s'agit pour l'équipe gouvernementale d'améliorer les performances de la filière de l'hévéa. Selon le porte-parole du gouvernement, "le Conseil a adopté une ordonnance portant extension aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévéa des dispositions de l'ordonnance n°2019-587 du 03 juillet 2019 instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation agricole ainsi que son projet de loi de ratification". Il a ajouté que dans le cadre de l'amélioration des

performances de la filière hévéa, "le Conseil des ministres, en sa séance du 28 novembre 2018, a donné son accord pour l'appui à l'accroissement de la capacité nationale d'usage du caoutchouc naturel, en vue d'absorber toute la production locale. Aussi le gouvernement entend-il se donner tous les moyens en accordant, en plus des autres incitations non fiscales, des avantages douaniers et fiscaux spécifiques aux opérateurs intervenant dans le secteur de la transformation de l'hévéa, à l'instar de ceux accordés aux transformateurs de l'anacarde. Ces mesures spécifiques visent à dynamiser et à accélérer le processus de transformation locale de l'hévéa". En visite dans l'ouest, le Premier ministre avait indiqué que des mesures incitatives dans le domaine de la culture de l'hévéa allaient être prises pour dynamiser ce secteur.

Le premier pas vient d'être posé. La lutte contre la déforestation était aussi sur la table du Conseil des ministres. "Le Conseil a adopté un décret portant modalités de création des agro-forêts. Le nouveau code forestier, qui opérationnalise la politique du gouvernement en matière de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, prévoit notamment la création d'agro-forêts dans lesquelles les arbres forestiers coexistent

avec les plantations agricoles. En application dudit code, le présent décret précise les modalités de création de ces agro-forêts, fixe leurs limites et les conditions d'élaboration des plans d'aménagement ainsi que le mode de gestion de ces espaces", a déclaré le ministre Sidi Touré.

### Des importantes décisions et nominations

Le Conseil des ministres a aussi entendu et adopté plusieurs communications. Notamment celle concernant la participation du Premier ministre à la 6<sup>e</sup> conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

A cette occasion, le Premier ministre prendra part à une discussion de haut niveau au cours de laquelle il prononcera, au nom du Chef de l'Etat, un discours liminaire sur le thème : « Accélérons le financement de la santé ». Il saisira cette opportunité pour présenter les initiatives en cours en Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte contre les affections financées par le Fonds mondial. Le Conseil des ministres a également entendu et adopté une communication sur la World Policy Conference qui se tient du 11 au 13 octobre, à Marrakech, au Maroc. "Le Premier ministre, chef du gouvernement, représen-

tera le Président de la République à la 12<sup>e</sup> édition de la World Policy Conference. Il interviendra à la cérémonie d'ouverture où il prononcera une allocution sur les défis de la lutte contre la pauvreté et le développement des pays africains. Cette intervention sera l'occasion pour lui de partager l'expérience ivoirienne en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion d'une croissance inclusive. Il s'agira notamment d'expliquer la dynamique dans laquelle la Côte d'Ivoire s'est inscrite depuis 2011 et les stratégies mises en œuvre. Le Premier ministre mettra l'accent sur l'aspect « engagement citoyen » de notre programme de développement, en particulier le Programme social du gouvernement (PsGouv) qui vise une croissance économique plus inclusive, avec plus de vigueur pour les projets d'autonomisation des femmes, d'emplois des jeunes et de développement en milieu rural", a précisé le porte-parole du gouvernement. Au cours du Conseil des ministres d'hier, de nombreuses nominations d'ambassadeurs ivoiriens ont été entérinées. Le Conseil a été également informé de l'arrivée, lundi, du Président rwandais Paul Kagame. Il effectuera en Côte d'Ivoire une visite d'amitié et de travail.

ETIENNE ABOUA

# Une communication relative à l'exécution budgétaire des entreprises publiques au 30 juin 2019 adoptée

Le mercredi 09 octobre 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

**A/Mesures Générales**  
-Projets de loi et d'ordonnance  
-Projets de décrets  
**B/Mesures Individuelles**  
**C/Communications**  
**D/Divertis**

**A/Mesures générales**

## PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCE

**Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté un projet de loi portant règlement du budget de l'Etat pour l'année 2019. Le budget de l'Etat pour l'année 2019 a été arrêté en équilibre, en ressources et en charges, à 6 756 257 616 332 francs CFA par la loi de finances n°2017-870 du 27 décembre 2017 portant budget de l'Etat pour l'année 2018. En cours de gestion, des aménagements ont été opérés pour les besoins de bonne conduite de certaines opérations prioritaires de l'Etat. L'ensemble de ces modifications s'est équilibré en ressources et en dépenses à 175 316 607 384 francs CFA portant ainsi le niveau du budget de l'Etat de 6 756 257 616 332 francs CFA à 6 931 574 223 716 francs CFA. La loi de finances de l'année 2018 a été exécutée dans un environnement sociopolitique et économique globalement propice, marqué, d'une part, par de fortes actions de décrispation telles que l'amnistie et l'organisation d'élections régionales et municipales apaisées et, d'autre part, par la mise en œuvre satisfaisante des actions du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. La Cour des Comptes ayant produit un rapport définitif sur l'exécution du budget 2018, ainsi qu'une déclaration générale de conformité, le Conseil a donné son accord en vue de la transmission du projet de loi de règlement du budget de l'Etat pour l'année 2018 au Parlement.

**Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'Investisse-**

**ment Privé, en liaison avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère du Commerce et de l'Industrie et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une ordonnance portant extension aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation de l'hévéa, des dispositions de l'ordonnance n°2019-587 du 03 juillet 2019 instituant des mesures fiscales incitatives spécifiques aux investissements réalisés dans le secteur de la transformation agricole, ainsi que son projet de loi de ratification. Dans le cadre de l'amélioration des performances de la filière hévéa, le Conseil des Ministres, en sa séance du 28 novembre 2018, a donné son accord pour l'appui à l'accroissement de la capacité nationale d'usinage du caoutchouc naturel, en vue d'absorber toute la production locale.

Il s'agit d'accorder, en plus des autres incitations non fiscales, des avantages douaniers et fiscaux spécifiques aux opérateurs intervenant dans le secteur de la transformation de l'hévéa, à l'instar de ceux accordés aux transformateurs de l'anacarde. Ces mesures spécifiques visent à dynamiser et à accélérer le processus de transformation locale de l'hévéa.

## PROJETS DE DECRETS

**Au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère des Transports, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 6450-CI d'un montant de deux cent soixante-sept millions six cent mille (267 600 000) Euros, soit cent soixante-quinze millions quatre-vingt-treize mille deux cents (175 534 093 200) francs CFA, conclu le 16 septembre 2019, entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan.

Ce projet vise à accroître l'efficacité du système de transport public le long du corridor



(PHONORE BOSSON)

Yopougon-Bingerville, de ses lignes de rabattement à Abidjan et à développer les opportunités économiques et sociales dans la zone concernée. Il comprend, notamment la mise en œuvre d'un corridor Bus Rapid Transit (BRT) Est-Ouest entre Yopougon et Bingerville, la restructuration du réseau public de bus, l'amélioration des routes de desserte et du mobilier urbain, l'organisation des lignes de taxis communales et de minibus communément appelés Woro-Woro et Gbaka, ainsi que la construction de pistes cyclables et piétonnes dans les zones desservies par le corridor BRT.

**Au titre du ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté;**

Le Conseil a adopté un décret portant modalités de création des Agro-Forêts. Le nouveau Code forestier, qui opérationnalise la politique du Gouvernement en matière de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, prévoit notamment la création d'Agro-Forêts dans lesquelles les arbres forestiers coexistent avec les plantations agricoles. En application dudit Code, le présent décret précise les modalités de création

de ces Agro-Forêts, fixe leurs limites et les conditions d'élaboration des plans d'aménagement, ainsi que le mode de gestion de ces espaces.

**Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances;**

Le Conseil a adopté un décret portant règlement de la zone d'origine supérieure de 43 878 m<sup>2</sup>, propriété de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE). Cette opération de cession de terrain intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restructuration et de recapitalisation de la CNCE, adopté en Conseil des Ministres en sa séance du 24 mai 2017.

Aussi, le présent décret entérine la décision du Conseil d'Administration de la CNCE, qui a approuvé, à l'unanimité, le 13 mai 2019, la cession envisagée au profit de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

## B/ MESURES INDIVIDUELLES

**Au titre du ministère des Affaires étrangères;**

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de :

-M. BAKAYOKO Check Ibrahim, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République du Mali, avec résidence à Bamako ;  
-M. VOHO Sali Alphonse, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Algérienne Démocratique et Populaire, avec résidence à Alger ;

-M. N'DRY Eric Camille, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République de l'Inde, avec rési-

dence à New Dehli ;

-Mme TOURE Khadijata, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République de Turquie, avec résidence à Ankara ;

-Mme AMANI Alfoué Sara, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, avec résidence à Londres ;

-M. BONY Léon Louis, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la Cité du Vatican, avec résidence à Rome en Italie ;

-M. KOUAME Konan, en qualité de Consul Général de la République de Côte d'Ivoire à Guangzhou, en Chine ;

-M. COFFI Brouz Ralph Enneric, en qualité de Représentant Permanent Adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, avec résidence à New York aux Etats-Unis d'Amérique ;

-M. KINDIA Etienne, en qualité de Représentant Permanent Adjoint de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Autres Organisations Internationales à Genève.

**Au titre du ministère**

**de la Justice et des Droits de l'Homme ;**

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de Monsieur CAMARA Siaka, magistrat du 1er Grade, 1er Groupe, en qualité de Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel, en remplacement de Monsieur COULIBALY-KUIBIERT Ibrahim appelé à d'autres fonctions.

## C/COMMUNICATIONS

**Au titre du Premier ministre, Chef du gouvernement, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté trois (03) communications :  
-La première communication est relative à la 6e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme,

Suite page 4

## Suite de la page 3

qui se tiendra du 08 au 11 octobre 2019 à Lyon en France. Le Premier Ministre, Chef du gouvernement, conduira une mission à Lyon en vue de représenter le Président de la République à la 6e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

A cette occasion, le Premier ministre prendra part à une discussion de haut niveau au cours de laquelle il prononcera, au nom du Chef de l'Etat, un discours liminaire sur le thème « Accélérons le financement de la Santé ». Il saisira cette opportunité pour présenter les initiatives en cours en Côte d'Ivoire, financées par le Fonds Mondial, dans le cadre de la lutte contre ces pandémies.

«La deuxième communication est relative à la World Policy Conference qui se tiendra du 11 au 13 octobre 2019 à Marrakech au Maroc.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, représentera le Président de la République à la 12e édition de la World Policy Conference.

Le Premier Ministre interviendra à la cérémonie d'ouverture où il prononcera une allocution sur les défis de la lutte contre la pauvreté et le développement des pays africains. Cette intervention sera l'occasion pour lui de partager l'expérience ivoirienne en matière de lutte contre la pauvreté et de la promotion d'une croissance inclusive. Il s'agira notamment d'expliquer la dynamique dans laquelle la Côte d'Ivoire s'est inscrite depuis 2011 et les stratégies mises en œuvre.

Le Premier ministre mettra l'accent sur l'aspect «engagement citoyen» de notre programme de développement, en particulier du Programme Social du Gouvernement (PSGov) qui vise une croissance économique plus inclusive, avec plus de vigueur, pour les projets d'autonomisation des femmes, d'emplois des jeunes et de développement en milieu rural.

«La troisième communication est relative aux réunions annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale qui se tiendront du 16 au 20 octobre 2019 à Washington D.C. aux Etats-Unis d'Amérique.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, conduira une délégation à Washington D.C. en vue de prendre part aux Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI). La délégation ivoirienne participera aux réunions statutaires du FMI et de la Banque Mondiale, aux séminaires et aux panels d'échanges de haut niveau au cours desquels les grandes questions relatives à l'évolution économique et financière mondiale seront débattues. Les échanges porteront spécifiquement avec les autorités du FMI sur les points de décision qui découleraient de la

sième et dernière revue du Programme Economique et Financier 2016-2019. Il s'agira, avec le Groupe de la Banque Mondiale, d'examiner les possibles innovations à apporter à notre coopération, prenant en compte les enjeux actuels du processus de transformation structurelle de notre économie.

**Au titre du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le ministère des Eaux et Forêts, le ministère des Ressources animales et Halieutiques, le ministère de la Promotion de la Riziculture, le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**

Le Conseil a adopté une communication relative à la préparation et à l'organisation de la 5e édition du Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2019. La 5e édition du SARA se tiendra du 22 novembre au 1er décembre 2019 à Abidjan autour du thème : « Agriculture intelligente et innovations technologiques : quelles perspectives pour l'agriculture africaine ? ».

Le SARA 2019, dont l'invité d'honneur est la France, permettra de consolider les partenariats public-privé engagés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), en renforçant la confiance des investisseurs et de toutes les parties prenantes au développement du secteur agricole en Côte d'Ivoire.

Il permettra notamment d'accroître les investissements, de valoriser les métiers du monde agricole, de promouvoir et de vulgariser les outils d'une agriculture intelligente, ainsi que les innovations technologiques dans la chaîne de valeur agricole. Cette édition sera également l'occasion de repositionner la Côte d'Ivoire comme une puissance agricole et une plaque tournante du secteur agricole de la sous-région ouest africaine.

Aussi, le Conseil a instruit le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural et l'ensemble des Ministres concernés, à l'effet de prendre les dispositions nécessaires en vue de la réussite de cet important événement.

**Au titre du ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le ministère du Commerce et de l'Industrie;**

Le Conseil a adopté une communication relative à la mission d'une délégation de Haut Niveau sur la question du travail des enfants dans la filière du cacao ivoirien, effec-

tée à Washington D.C (Etats-Unis d'Amérique) du 16 au 20 septembre 2019.

Suite à la publication d'un article dans un quotidien américain sur la prétendue persistance et la recrudescence du phénomène du travail des enfants dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire, et face à la menace d'interdiction des importations du cacao ivoirien, une délégation de haut niveau, conduite par la Première Dame, Présidente du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS), a effectué une mission du 16 au 20 septembre 2019 à Washington D.C. Cette mission avait pour objectifs non seulement d'informer les autorités américaines des actions entreprises par le Gouvernement ivoirien dans la lutte contre le travail des enfants dans les plantations de cacao, mais également, de partager les résultats obtenus en la matière, ainsi que le nouveau programme triennal de lutte contre ce phénomène.

Au terme de cette mission, les autorités américaines ont adressé leurs félicitations au Gouvernement ivoirien pour cette démarche proactive et cette visite de haut niveau, qui ont permis d'avoir des échanges directs et francs entre les deux (02) pays.

Les efforts et les résultats de la Côte d'Ivoire dans le domaine ont été reconnus et salués par la partie américaine qui a exprimé le souhait de soutenir la Côte d'Ivoire et de travailler en étroite collaboration avec notre pays dans le cadre d'un partenariat solide. Dans ce sens, une délégation américaine de haut niveau, composée de représentants des Douanes américaines, du Département d'Etat et du Département du Travail américain, effectuera une visite à Abidjan au cours du mois de décembre 2019, afin de poursuivre les échanges avec l'ensemble des acteurs de la filière.

**Au titre du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;**

Le Conseil a adopté une communication d'information relative à l'organisation de la riposte face à la situation nutritionnelle dans les localités de Dianra, Mankono et Sirasso. Le 21 août 2019, l'Institut National de l'Hygiène Publique (INH) a été informé, par le District sanitaire de Mankono, de la multiplication de décès inexpliqués dans le village de Yérébé. Suite à cette alerte, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a mobilisé une équipe multidisciplinaire pour une mission d'investigation dans le but d'élucider et de circonscrire ces cas de décès.

L'investigation a conclu à une avitaminose B1 et a permis d'identifier les zones de provenance des cas, à savoir Dianra, Mankono et Sirasso. Cette pathologie est la conséquence d'une alimentation

non variée, pauvre en vitamines B1 et d'une altération des moyens de subsistance. La prompt réaction du Gouvernement depuis le 26 août 2019, à travers la dotation des Centres de santé en plusieurs lots de médicaments a permis une prise en charge gratuite des malades, interrompant ainsi, la survenue de décès. Le Gouvernement a également procédé au renforcement des capacités de toutes les structures de santé des zones concernées en matériels anthropométriques, à la formation des prestataires de soins à la prise en charge des cas, à la distribution de poudre de micronutriments aux ménages vulnérables, ainsi qu'au renforcement de la surveillance nutritionnelle pour une détection précoce d'éventuels cas.

**Au titre du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative aux résultats enregistrés avec l'appui du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le financement du Fonds Mondial a permis à la Côte d'Ivoire de renforcer la riposte face à ces maladies infectieuses en accélérant les progrès vers une couverture santé universelle et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le paludisme, plus de 16 millions de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) ont été distribuées en 2017 et plus de 3,5 millions de personnes ont été traitées.

L'on note également une

note également une baisse significative de l'incidence du paludisme dans la population qui passe de 217,31 pour 1000 habitants en 2008 à 155,4 pour 1000 habitants en 2015.

La lutte contre la tuberculose s'est, quant à elle, traduite par l'extension du réseau des Centres de diagnostic et de traitement de la maladie, passant de 141 Centres en 2011 à 190 en 2015 et à plus de 250 en 2018. Cette augmentation des Centres de traitement a permis de prendre en charge plus de 20 939 patients en fin d'année 2017.

Les résultats enregistrés dans le cadre de la lutte contre les IST-VIH/SIDA font état de la mise en place de 209 nouveaux sites de prévention et de prise en charge, afin d'accroître l'offre de traitement ARV, le nombre de dépistage du VIH, ainsi que le nombre de bilans biologiques pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Ainsi, 252 125 personnes vivant avec le VIH ont été mises sous traitement ARV, ainsi que 12 347 enfants.

Les avancées notables enregistrées dans la lutte contre le VIH dans notre pays ces dernières années se sont tra-

duites par une tendance à la baisse de la prévalence du VIH dans la population en général qui, de 4,7% est passée à 2,5% en 2018, ainsi que par une régression du nombre de décès liés au SIDA, qui est passé de 36 717 cas en 2009 à 15 405 cas en 2018.

Des progrès sont enregistrés, avec l'appui du fonds mondial dans la lutte contre ces trois (03) pandémies. Cependant, des efforts restent encore à faire en vue de consolider ces acquis. Cela ne sera possible qu'avec un soutien financier conséquent.

A cet égard, l'Etat de Côte d'Ivoire poursuivra ses efforts de mobilisation des ressources nationales pour le financement de la santé, à travers notamment :

- la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) élargie depuis juillet

2019 pour le recouvrement des cotisations des assujettis et le 1er octobre 2019 pour l'accès aux soins de ces derniers. D'un coût de 1 000 milliards de francs CFA sur les deux (02) années 2019 et 2020, la CMU est une des composantes majeures du Programme Social du Gouvernement ;

- le relèvement progressif du budget de la santé conformément aux engagements pris lors de la Conférence d'OSLO sur le financement de la santé, permettant d'accroître le budget de la santé d'au moins 15 % par an. Ce taux est de 16,6 % pour le budget 2020 ;

- le maintien de la taxe de solidarité de lutte contre le SIDA et le tabagisme. S'agissant de la reconstitution du Fonds Mondial, l'Etat de Côte d'Ivoire reconduit sa contribution d'un million de dollars US apportée à la dernière reconstitution.

**Au titre du ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation et du Service Public;**

Le Conseil a adopté une communication relative au rapport d'activités de l'Observatoire du Service Public (OSEP), au titre du 2e trimestre 2019.

Dans le cadre de sa mission d'écoute et de satisfaction de l'usager-client, sur la période du 1er avril au 30 juin 2019, l'OSEP a enregistré 342 requêtes dont 282 ont été effectivement traitées et 28 ont fait l'objet de rejet en raison des difficultés à exploiter l'information collectée.

Le Conseil a pris acte des récriminations des usagers du service public et a instruit les Ministres concernés, à l'effet d'apporter, dans les meilleurs délais, des réponses aux préoccupations soulevées.

**Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative à l'exécution budgétaire des entreprises publiques au 30 juin 2019.

A fin juin 2019, les produits globaux des entreprises publiques ont été réalisés à

hauteur de 657,7 milliards de francs CFA, pour une prévision de 690,6 milliards de francs CFA, soit un taux de mobilisation des ressources de 95,2%. Ce niveau de réalisation est le résultat des bonnes performances enregistrées par les sociétés à participation financière publique majoritaire, qui présentent un taux de mobilisation des produits de 118%, pour un montant total de produits de 201 milliards de francs CFA.

Les entreprises qui impriment cette performance sont CI-ENGINEERING, la LONACI, la CML, la SOTRA, AIR CI, le LBTP et la SGMIT, avec des réalisations au-delà des objectifs fixés.

Au niveau des sociétés d'Etat, il ressort un taux de mobilisation des ressources de 88%, en deçà des objectifs budgétaires, représentant 456,7 milliards de francs CFA de produits.

Toutefois, certaines sociétés d'Etat se sont bien illustrées au cours du 1er trimestre en mobilisant un niveau de produits supérieur aux prévisions. Il s'agit notamment des sociétés telles que SODEMI, SODEFOTOUR-LACS, I2T, FER, BNET, POSTE CI, SODEXAM, IDT et PASP.

Les charges, quant à elles, ont globalement été contenues dans leurs enveloppes budgétaires, dans la mesure où elles ont été exécutées à hauteur 619,5 milliards de francs CFA, pour une prévision de 679,6 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 91,2%.

Cette maîtrise globale des charges s'observe particulièrement au niveau des sociétés d'Etat, qui enregistrent, sur la période, une économie de 86,6 milliards de francs CFA. En revanche, les sociétés à participation financière publique majoritaire présentent un dépassement budgétaire public majoritaire cumulé de 26,5 milliards de francs CFA.

## D-DIVERS

Le Président de la République du Rwanda, SEM PALLI KAGAME, effectuera une visite de travail en Côte d'Ivoire, le 14 octobre 2019 dans le cadre de la 8e édition du Forum économique annuel de la CGECI Academy. Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, effectuera deux visites de travail à l'extérieur du pays.

La première aura lieu à Tokyo, du 20 au 23 octobre 2019, à l'occasion de l'Intronisation du nouvel Empereur du Japon et la seconde se tiendra du 23 au 26 octobre 2019 dans le cadre du Sommet de haut niveau Russie-Afrique qui aura lieu en Russie.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu le 06 novembre 2019.

Fait à Abidjan, le 9 octobre 2019

**SIDI TIÉMOKO TOURE**

Ministre de la Communication

et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement

porteparolat@communication.gov.ci

# Impôts, Tnt, électricité, anacarde, Carte nationale d'identité L'Assemblée nationale adopte six importants projets de loi en commission

Tous les textes ont été votés à la majorité des membres de la Commission des affaires économiques et financières, en sa session du 8 octobre, à l'exception de la loi relative à la Tnt qui a fait l'unanimité.

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, était face aux députés membres de la Commission des Affaires Économiques et financières (Caef) de l'Assemblée nationale, le 8 octobre, pour leur expliquer les motifs de 6 projets de loi de ratification d'ordonnances prises par le Président de la République. Les textes qui ont été examinés et votés par les députés portent sur la ratification de l'ordonnance N° 2017-769 du 22 novembre 2017 modifiant les articles 151, 166, 277 et 623 du Code général des impôts ; la ratification de l'ordonnance N° 2017-770 du 22 novembre 2017 portant exonération des droits domaniaux et de publicité foncière en faveur de Côte d'Ivoire Energies, en abrégé CI-Energies ; la ratification de l'ordonnance N° 2017-822 du 14 décembre 2017, instituant une taxe sur les exportations de noix brutes de cajou, pour le soutien au développement durable de la filière anacarde ; la ratification de l'ordonnance N° 2019-289 du 03



Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo (au centre) a eu des échanges francs avec les députés membres de la Caef. (Df)

avril 2019 fixant le taux du Droit unique de sortie sur les exportations de noix de cajou ; la ratification de l'ordonnance N° 2019-390 du 08 mai 2019, portant légalisation du régime fiscal et douanier, prévu par le Contrat de partenariat relatif à la conception, au financement, à la mise en place, à l'exploitation au maintien en condition, à la mise à niveau et au gros ent-

tretien renouvellement du registre national des personnes physiques en Côte d'Ivoire, conclu le 8 avril 2019 avec la société Semlex Côte d'Ivoire ; et la ratification de l'ordonnance N° 2019-391 du 08 mai 2019, portant exonération des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée, sur les équipements nécessaires à la réception du signal de la Télé-

vision numérique terrestre. Toutes ces ordonnances ont en commun, des réductions ou des abandons de droits fiscaux afin d'accroître le pouvoir d'achat de la population ou lui permettre d'accéder facilement à des biens et services sociaux. L'Ordonnance N° 2019-289 du 03 avril 2019, fixant le taux du Droit unique de sortie sur les exportations de noix de cajou dont le but est de modifier à la baisse, le taux du Dus sur l'anacarde, passant de 10% à 7%, permettra d'offrir un meilleur prix aux producteurs, dans un contexte marqué par la baisse du prix sur le marché international. Quant à l'Ordonnance N° 2017-770 du 22 novembre 2017, portant exonération des droits domaniaux et de publicité foncière en faveur de Côte d'Ivoire Energies, en abrégé CI-Energies, elle vise à permettre à CI-Energies d'atteindre les objectifs fixés par l'Etat en matière

d'électrification rurale. Par ailleurs, l'Ordonnance N° 2019-390 du 08 mai 2019, portant légalisation du régime fiscal et douanier, prévu par le Contrat de partenariat relatif à la Conception, au Financement, à la mise en place, à l'exploitation, au maintien en condition, à la mise à niveau et au gros entretien renouvellement du Registre national des personnes physiques en Côte d'Ivoire, conclu le 8 avril 2019 avec la société Semlex Côte d'Ivoire ; et l'ordonnance N° 2019-391 du 08 mai 2019, portant exonération des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée sur les équipements nécessaires à la réception du signal de la Télévision numérique terrestre (Tnt), permettront respectivement de faire baisser le coût réel de réalisation de la carte nationale d'identité, afin de la maintenir à 5000 F comme fixé par le gouvernement et de ré-

duire le coût réel des équipements Tnt qui est de 16 mille à 10 mille sur une période de trois ans, pour les rendre accessibles à toute la population. Les dépenses fiscales relatives à la Tnt sont estimées à 13 milliards de FCfa sur les trois ans, selon le ministre. « Ces projets de loi touchent des domaines divers. Par exemple pour le secteur de l'électricité, il s'agit d'aider avec l'instrument de la fiscalité à accroître nos capacités de production ; Concernant la fiscalité applicable à l'anacarde, la volonté du gouvernement est de faire en sorte que cette filière marche bien, eu égard au nombre important de nos concitoyens qui en vivent. Il y a aussi des décisions qui touchent l'ensemble des Ivoiriens notamment la Télévision numérique terrestre et la carte d'identité. L'objectif de tous ces textes qui ont été pris par le gouvernement est d'utiliser l'instrument fiscal pour aider à réduire les coûts d'acquisition de ces différents biens ou faciliter leur fourniture aux populations », a expliqué le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo. Les débats ont duré environ 5 heures de temps. Ils ont permis aux députés d'aller en profondeur dans la compréhension de certaines décisions prises par le gouvernement, mais aussi d'informer le commissaire du gouvernement sur certaines situations qui prévalent dans leurs circonscriptions respectives. Des échanges que le ministre a qualifiés de riches et instructifs.

DAVID YA

**GIBTP**  
GROUPEMENT IVOIRIEN DU BÂTIMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS

**TEL : (+225) 22 43 77 91**

---

**AVIS AUX OPÉRATEURS ET ACTEURS DU SECTEUR  
DES TRAVAUX PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE**

---

**Dans le cadre du projet de création du Centre de formation professionnelle dédié aux métiers des TRAVAUX PUBLICS,** initié par le Millennium Challenge Account Côte d'Ivoire (MCA-CI) et le Millennium Challenge Corporation (MCC), **le Groupeement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP)** convie tous les opérateurs du secteur des Travaux publics à une grande rencontre d'information et de concertation, le **MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 à partir de 9H00, à la Maison de l'Entreprise à la CGECI au Plateau.**

**Ordre du jour de la rencontre :**

- Présentation du projet de création et de gestion du centre des Travaux Publics
- Échanges.

**La présence de toutes les entreprises opérant dans le secteur est vivement souhaitée.**

Philippe EPONON  
Président du GIBTP

## Lutte contre les changements climatiques Des techniciens, formés sur la taxe carbone

Une formation de 72 heures sur la taxe carbone a débuté, le 9 octobre, à l'Immeuble Sciam au Plateau. Assurée par des experts de la Banque mondiale, cette session est destinée aux représentants des ministères techniques (énergie, transports, agriculture etc.), d'entreprises du secteur privé et du secteur bancaire. Selon Rachel Boli Douayoua, coordinatrice du Mécanisme pour un développement propre, logé au ministère de l'Environnement et du Développement durable, l'objectif de la formation est de permettre aux participants d'avoir des outils et connaissances nécessaires pour bien explorer la taxe carbone et l'opportunité de l'appliquer en Côte d'Ivoire. « Dans notre engagement contre les

changements climatiques, nous avons décidé d'explorer la taxe carbone qui s'avère efficace dans les pays développés. Si nous mettons cette taxe en place, ça va obliger les entreprises qui polluent à réduire leurs émissions puisqu'elles ne voudront pas payer cher. Et avant tout, il faut que nous les acteurs du secteur soyons formés afin que nous comprenions mieux ce que c'est. », à-t-elle expliqué. La taxe carbone est une taxe qui est établie de façon explicite un prix sur les émissions de gaz à effet de serre. Elle s'inscrit dans le principe du pollueur-payeur. Et une taxe bien faite doit avoir un effet incitatif au changement des pratiques des entités qui émettent le CO2, en l'occurrence les entreprises. C'est en décembre 2015 que l'idée de

son application en Côte d'Ivoire a commencé à se formaliser, avec l'organisation d'un atelier qui a permis de juger de l'opportunité de mettre en place une telle taxe en Côte d'Ivoire. Selon Rachel Boli Douayoua, à l'époque les réactions ont été favorables. Mais, poursuit-elle, il avait été recommandé de mener des études approfondies sur la question, afin que les décideurs aient assez d'arguments sur une base scientifique pour convaincre avant de prendre les décisions. Les études, qui touchent plusieurs secteurs dont les transports, la fiscalité environnementale, l'énergie et la foresterie, sont en cours et doivent être restituées en janvier 2020.

F. ÉHOUMAN

Lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme

# Pourquoi il faut accélérer le mouvement

La ville de Lyon, en France, accueille depuis hier la sixième reconstitution des ressources du Fonds mondial pour venir à bout de ces trois maladies qui ont tué des millions de personnes à travers le monde.

Les résultats obtenus en 2018 par les pays et régions où le Fonds mondial a investi sont sources d'espoir, car illustrant les progrès réalisés : 32 millions de vies sauvées ; 18,9 millions de personnes sous traitement antirétroviral contre le Vih ; 5,3 millions de personnes atteintes de tuberculose sous traitement ; 131 millions de moustiquaires distribuées. Ces données fournies dans le rapport du Fonds mondial sont celles communiquées par l'Organisation mondiale de la santé (Oms) et l'Onusida. Elles traduisent aussi l'impact remarquable des efforts conjugués, déployés par les gouvernements, les organismes multilatéraux, les partenaires bilatéraux, les groupes de la société civile, les personnes touchées par les maladies et le secteur privé, tous en partenariat avec le Fonds mondial. En effet, dans le cas spécifique du Vih/Sida, le rapport du Fonds fait état du recul des décès dus au Vih. « Le monde a réalisé d'extraordinaires progrès dans la lutte contre le Vih : le nombre de décès a diminué de moitié depuis 2005 et la couverture de personnes sous traitement antirétroviral a presque triplé ces huit dernières années », stipule le rapport. Si les taux d'incidence ont continué à baisser, les acteurs estiment que le chiffre de



Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé (à gauche), participe à la rencontre de Lyon. (PH : DFI)

1,7 million de nouvelles infections enregistrées en 2018 reste « inacceptable », même si cela s'explique par les obstacles liés au genre et aux droits humains qui entravent l'accès aux services de santé. Dans cette grisaille, les filles et les jeunes femmes de 15 à 24 ans en Afrique subsaharienne sont plus exposées à la contamination au Vih que les hommes de la même tranche d'âge.

Une satisfaction certaine réside dans la lutte contre le paludisme. Là, depuis 2000, « les taux de mortalité ont chuté de 60% à l'échelle mondiale, et de nouveaux pays sont déclarés exempts de la maladie. Mais par manque de vigilance et de suivi, la capacité de résurgence du paludisme est réelle, avec un enfant (qui meurt toutes les deux minutes du paludisme dans le monde, avec une charge de morbidité

plus élevée en Afrique ». Voilà pourquoi, il faut répondre à l'appel du monde qui veut que le mouvement de lutte s'accélère.

Des actions vigoureuses sont également à mener contre la tuberculose qui, semble-t-il, « tue plus que toute autre maladie infectieuse. Quelque 1,6 million de personnes en sont mortes en 2017 », lit-on dans le rapport du Fonds mondial. Parce qu'en fait, les études

montrent aussi que « la tuberculose résistante aux médicaments est en progression ». D'où de nouveaux objectifs fixés par les dirigeants du monde entier visant à identifier et prendre en charge 40 millions de cas de tuberculose évolutive entre 2018 et 2022 et fournir des traitements préventifs à 30 millions de personnes ayant une infection latente.

Le fonds mondial de lutte contre ces trois maladies encourage donc la mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé, ouverts

à tous de même que la promotion et la protection des droits humains et de l'égalité du genre. Il s'agit de venir à bout de ces trois pandémies, mais aussi d'atteindre l'objectif 3 des ODD (objectif du développement durable) qui concerne la santé et le bien-être de tous. Les acteurs mondiaux de la santé publique sont convaincus qu'une lutte acharnée et globale peut mettre un terme aux épidémies du Sida, du paludisme et de la tuberculose. Il s'agit d'y croire seulement. ■

GERMAINE BONI, ENVOYÉE SPÉCIALE À LYON, FRANCE

## Gérard Collomb, maire de Lyon: « Notre action collective est plus que nécessaire »

À l'occasion des congrès de la cité internationale de Lyon, en France, environ 700 participants dont 10 Chefs d'État prennent part, depuis hier mercredi, à la 6<sup>e</sup> Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. À l'ouverture de cette session, hier après-midi, le maire de Lyon Gérard Collomb s'est dit fier du choix de la communauté internationale porté sur sa ville. Lyon, selon lui, est une ville de tradition médicale où fut créée la première école vétérinaire en 1762, une ville de solidarité internationale, un centre de recherches scientifiques et médicales. De ce point de vue, « nous croyons en la capacité des hommes de réagir face à ces pandémies. Notre action collective est nécessaire », a dit le maire de Lyon, non sans saluer l'engagement mondial à travers le Fonds mondial qui a permis d'enregistrer des avancées notables dans la lutte avec 32 millions de vies sauvées depuis sa mise en place en 2002. « C'est pourquoi, il faut continuer la lutte... La 6<sup>e</sup> reconstitution du Fonds mondial est un moment fondamental pour nous avec les 14 milliards de dollars espérés, visant 16 millions de vies à sauver dans les trois prochaines années », a noté Gérard Collomb. La ministre des Solidarités et de la Santé de France, le Pr Agnès Buzyn, a salué ce

moment important pour « écrire une nouvelle page vers l'élimination des pandémies ».

À travers la ville de Lyon, résolument engagée dans la santé mondiale, la ministre Agnès Buzyn a rappelé l'engagement de son pays la France, en tant qu'un acteur majeur en santé mondiale. La France d'Emmanuel Macron a versé 4,61 milliards d'Euros au Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose depuis sa création en 2002 et en est le deuxième bailleur historique.

Cette ouverture a été marquée par le témoignage poignant de Connie Mudenda, une centre de recherches scientifiques et médicales. De ce point de vue, « nous croyons en la capacité des hommes de réagir face à ces pandémies. Notre action collective est nécessaire », a dit le maire de Lyon, non sans saluer l'engagement mondial à travers le Fonds mondial qui a permis d'enregistrer des avancées notables dans la lutte avec 32 millions de vies sauvées depuis sa mise en place en 2002. « C'est pourquoi, il faut continuer la lutte... La 6<sup>e</sup> reconstitution du Fonds mondial est un moment fondamental pour nous avec les 14 milliards de dollars espérés, visant 16 millions de vies à sauver dans les trois prochaines années », a noté Gérard Collomb. La ministre des Solidarités et de la Santé de France, le Pr Agnès Buzyn, a salué ce

G. BONI

## 14 milliards de dollars espérés

À Lyon, les acteurs mondiaux de la lutte contre le Vih, la tuberculose et le paludisme s'attendent à une mobilisation exemplaire des partenaires pour l'atteinte des 14 milliards de dollars nécessaires pour mettre un terme à ces maladies d'ici 2030. Un engagement qui remet le monde sur le chemin de l'élimination du Vih, de la tuberculose et du paludisme pour « sauver 16 millions des vies entre 2021 et 2023, réduire de 52 pour cent les taux de mortalité liés aux trois maladies à l'horizon 2030 au regard des taux de 2017 » ; « Réduire le nombre de décès liés aux trois maladies à 1,3 million en 2023, contre 2,5 millions en 2017 et 4,1 millions en 2005 » ; « Éviter 234 millions d'infections ou de cas afin de réduire de 42 pour

cent le taux d'incidence lié aux trois maladies à l'horizon 2023 au regard des taux de 2017 ».

Il s'agit, en clair, d'accélérer les avancées vers l'Odd N°3 et la couverture sanitaire universelle pour « renforcer les systèmes de santé par un investissement direct d'environ 4 milliards de dollars afin de renforcer les capacités, notamment les outils de diagnostic, les systèmes de surveillance, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la formation des professionnels des soins de santé, et d'accélérer la transition vers des modèles de soins différenciés, centrés sur les patients » ; « renforcer la sécurité sanitaire en contribuant à établir des systèmes de santé plus résistants, dotés de meilleures capacités de surveillance, de diag-

nostic et de riposte d'urgence, et en contrant directement les principales menaces qui pèsent sur la sécurité sanitaire mondiale, à l'image de la tuberculose multi résistante » ; « obtenir un retour sur investissement de 19 pour 1 chaque dollar investi entraîne 19 dollars US en avancées sur le plan sanitaire et en retombées économiques, ce qui contribue à concrétiser le Programme général de développement à l'horizon 2030 » ; « encourager un investissement national de 46 milliards de dollars US pour éliminer les trois maladies et renforcer les systèmes de santé au travers des exigences de cofinancement et d'un appui technique au financement de la santé » et « réduire les inégalités en matière de santé y compris

les obstacles à l'accès aux services liés à des questions de genre et de droits humains, par une collaboration avec les partenaires, notamment la société civile et les communautés touchées, afin de construire des systèmes de santé ouverts à tous, sans exception ».

Avec une sixième reconstitution de ses ressources d'au moins 14 milliards de dollars pour le cycle de trois ans débutant en 2020, le Fonds mondial contribuerait à ces résultats en venant s'ajouter à des niveaux soutenus de financement extérieur, à un accroissement des financements nationaux, à davantage d'innovations et de collaboration et à une mise en œuvre plus rigoureuse. ■

G. BONI  
(SOURCE FONDS MONDIAL)

# Accès des jeunes filles à l'éducation secondaire Des éducateurs des lycées et collèges formés au management

Un séminaire de formation du personnel d'encadrement a eu lieu le 30 septembre, à Angré 7<sup>e</sup> tranche.

**N**e vous laissez pas tromper par l'apparence de vos élèves, car chaque enfant est un génie. Vous devez adapter votre façon de gérer en fonction des besoins des élèves. Profitez et exploitez les potentiels que vous avez dans vos établissements, avant de dire que vous n'avez rien». Ce sont là les premiers conseils de Kandé Camara, sous-directeur, consultant-formateur en management des Ressources humaines en techniques managériales à plus de cinquante établissements des lycées et collèges. C'était à la faveur du séminaire de formation des personnels d'encadrement éducateurs des lycées et collèges dans le cadre du Projet de promotion de l'accès des jeunes filles à l'éducation secondaire (Ppaifjes), le lundi 30 septembre à Abidjan, Angré 7<sup>e</sup> tranche. Ce renforcement des capacités des personnels d'encadrement est porté par la sous-direction de la formation des personnes administratives et assimilées de la direction des Ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de



Pour la promotion de l'Ivoirien nouveau, il faut un élève bien formé par des encadreurs excellents. (PH : DR)

la formation professionnelle, avec l'appui financier et technique de la Banque islamique de développement (Bid) et le Fonds de l'Opeld pour le développement international. « La ministre en charge de l'Éducation nationale a inscrit l'année scolaire sous le sceau de l'excellence, toutes les activités que nous menons tendent

vers cet objectif. Ainsi, nous avons pris le défi de faire du personnel administratif un personnel bien formé », a précisé M. Barro Mamadou, directeur des ressources du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Car pour lui : « Sans éducateurs, il n'y a pas de discipline, ni de rigueur », a-t-il fait remarquer.

« Le but du séminaire est de renforcer les capacités des éducateurs en vue de l'amélioration de la gouvernance des ressources et de la réussite de tous les élèves de façon inclusive. C'est aussi, l'occasion de faire acquérir des techniques managériales et de leadership efficaces dans la gestion d'une

école... », a relevé à son tour Dagnogo Gnacouba, Coordinateur du projet d'équipement

des six lycées d'excellence de jeunes filles, avec internat. Ces établissements seront construits sur les sites : Abobo, San Pedro, Daloa, Odienné et Bondoukou. 900 millions de FCfa ont été injectés dans des formations du personnel administratif, grâce au projet. Pendant une semaine, ce sont 55 éducateurs sur 165 qui vont bénéficier des cours de formation continue. « La difficulté dans le cadre de notre mission, c'est le nombre pléthorique d'élèves le suivi est un peu difficile. À cela, il faut ajouter les cas d'agressions physiques », a partagé Berthé Dejenéba, éducatrice dans un établissement à San Pedro. Des statistiques ont révélé que « 2% des filles rurales pauvres peuvent espérer achever le secondaire contre 49% des garçons urbains riches » (Source Resen 2016) ■

ISABELLE SOMIAN

## Maladies cardiovasculaires 17,5 millions de personnes en meurent, chaque année, dans le monde

**L**es maladies cardiovasculaires (Mcv) tuent, chaque année, 17,5 millions de personnes dans le monde, soit 31 pour 100 du taux de mortalité mondial. Elles sont la première cause de décès dans le monde. 81 pour 100 des décès liés aux pathologies cardiovasculaires se produisent dans les pays à faible revenu. En Côte d'Ivoire, elles représentaient, en 2016, 15 pour 100 des décès. Ces chiffres ont été donnés par l'inspecteur de la Santé, Doua Koménan, samedi, lors de la cérémonie officielle de la Journée mondiale du cœur (Jmc), au complexe sportif Jesse Jackson de Yopougon. Le représentant du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a indiqué que le thème de cette 11<sup>e</sup> édition de la Jmc, qui a pour thème, « Les enfants, les adolescents et les maladies cardiovasculaires », a pour enjeu, de sensibiliser les populations, surtout les plus jeunes, au risque des Mcv, dont les plus courantes sont l'accident vasculaire cérébral (Avc), l'hypertension artérielle, l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque et les cardiomyopathies. Le collaborateur d'Eugène Aka Acouélé a relevé que 101 200 personnes sont mortes

d'Avc en Côte d'Ivoire. Ces données, selon lui, demeurent croissantes, et elles le resteront si les Ivoiriens ne modifient pas leur mode de vie. « Dans notre pays, une personne sur trois, dans la tranche des 20 - 79 ans, est hypertendue, 21 pour 100 des hommes et 30 pour 100 des femmes sont en surpoids, 10 pour 100 des hommes et 20 pour 100 des femmes sont obèses », a-t-il déploré. Pour Ambroise Ané de l'Organisation mondiale de la santé (Oms), les facteurs de risques des maladies cardiovasculaires sont le tabac, l'alcool, la mauvaise alimentation, la sédentarité, l'obésité, la pression artérielle élevée, le niveau de stress, le diabète, etc. « Pour un cœur toujours en pleine forme, l'Oms recommande de manger équilibré, de réduire la consommation de l'alcool, d'éviter le tabac et le stress et de pratiquer régulièrement une activité physique », a-t-il conseillé. La cérémonie officielle de la Jmc a donné lieu à une partie de fitness avec des élèves des établissements secondaires de Yopougon et une séance de dépistage gratuit du diabète, de l'hypertension et de l'obésité, suivie de conseils de spécialistes ■

GERMAIN GABO

## Fête des Tabernacles

# Trois cents pèlerins en Israël

**E**n prélude à la commémoration de la fête des Tabernacles, le 13 octobre, 300 chrétiens protestants vont y représenter la Côte d'Ivoire en Israël, à l'initiative de la direction générale des Cultes. Hier, une vague de 120 pèlerins s'est envolée de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny de Port-Bouët pour la Terre sainte. « Nous remercions le gouvernement de Côte d'Ivoire et les autorités qui nous ont accordé cette grâce. Je voudrais dire merci à la direction des Cultes pour ce voyage en Israël pour participer à la fête des Tabernacles. Cela va booster notre foi et nous donner d'aimer davantage le Seigneur. C'est aussi une opportunité qui nous engage profondément dans le service de Dieu », a apprécié Pasteur Gobissay Aké Ludovic, de l'église Assemblée de Dieu Espérance de Marcoray. Une satisfaction qui est aussi ressentie par Djessou Brigitte de l'Église méthodiste Côte d'Ivoire (Emuci). « Nous sommes vraiment bénis. Nous avons ce privilège de fouler la Terre sainte, et de commémo-



Des membres de la délégation, dont le pasteur Gobissay Aké Ludovic (au centre), ont remercié le gouvernement de Côte d'Ivoire pour cette grâce de fouler la Terre sainte. (PH : DR)

rer la fête des Tabernacles. C'est vraiment une bénédiction pour nous », avoue-t-elle. Comme ces deux pèlerins, la délégation composée de plus de 120 personnes s'attend à être revisitée par l'Esprit du Seigneur et à revenir véritable-

ment revêtu de sa puissance pour mieux s'investir dans l'œuvre. Et cela, afin de faire en sorte que la Côte d'Ivoire entière reçoive cette bénédiction. La fête des Tabernacles est l'occasion pour les Juifs de commémorer la fidélité de Dieu

durant tout leur temps de pèlerinage dans le désert. Ils se souviennent ainsi de comment Dieu, dans sa grâce, les a protégés, nourris pendant quarante ans ■

I. SOMIAN

Isaac Gnamba-Yao, Dg de la Poste

# « Nous savons établir des extraits d'acte de naissance »

Quoique menacé, le service postal n'est pas étouffé pour autant par le règne du numérique.

Aujourd'hui, nous savons établir des extraits d'acte de naissance et nous pouvons vous les livrer à domicile », a assuré le directeur général de la Poste, Isaac Gnamba-Yao.

Le patron de la poste ivoirienne a fait cette annonce à l'Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains (Ihaa) de Treichville où il a donné une conférence publique, en prélude à une cérémonie d'exposition de

timbres-poste. Cette conférence coïncidait avec la Journée mondiale de la poste. Elle avait pour thème : « Face aux Tic, quel avenir pour la poste ». Isaac Gnamba-Yao a expliqué qu'un site web permet désor-

mais de passer commande de documents d'état civil, de payer par carte bancaire ou en ligne, puis d'indiquer le lieu de livraison qui peut être proche du bureau et du domicile du requérant. « Nous pouvons rassurer la po-



Il s'agissait pour l'Ihaa, de confirmer que le timbre-poste a su traverser l'histoire, qu'elle fait encore l'histoire des pays, par sa valeur éducative et culturelle toujours vivantes, et par sa fonction politique et économique qui demeure d'actualité.

Principal artisan de cette exposition, Ignace Koffi a expliqué que le timbre-poste permet, justement, de « visiter des lieux » sans s'y rendre et de « revisiter l'histoire ». Et qu'ainsi, il peut retracer l'histoire et la vie d'une nation. « Là où il y a un timbre-poste, il y a matière à discuter », a-t-il dit. Selon le directeur de l'Ihaa, Gilbert Gomin, l'exposition du timbre-poste « ouvre une page nouvelle » dans la collaboration entre son institut et la poste ivoirienne. On aurait dit aussi la science historique au service du développement !

Qu'enfin des universitaires ivoiriens s'intéressent au timbre-poste, cela réjouit forcément le Dg de la poste ivoirienne qui trouve là des voix pour montrer que la voie de la poste n'est pas en voie de disparition.

D'ailleurs, d'une voix plus forte, l'Union postale universelle (Upu) montrera qu'elle n'est pas morte, à travers son 27<sup>e</sup> congrès qui se tiendra en août 2020 en Côte d'Ivoire.

**BENOIT HILI**

## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le souci de renforcer son équipe technique, une importante société d'assurances procède au recrutement d'un **Directeur Technique Adjoint**.

### I TACHES DU DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Sous la responsabilité et la supervision du Directeur Technique, le Directeur Technique Adjoint les missions suivantes :

- Concevoir, tarifier ou adapter l'offre et les produits, en étroite relation avec le commercial ;
- Produire, conduire ou participer à des études spécifiques, missions et projets à la demande de la Direction Générale ;
- Assurer la surveillance du portefeuille (sinistralité) ;
- Élaborer et mettre en œuvre le plan de réassurance (traités et facultatives) ;
- Négocier avec les réassureurs et assurer la gestion des documents contractuels ;
- Assurer le back office et la comptabilité de la réassurance (règlement des primes, déclaration de sinistres, comptabilité et réconciliation des comptes...);
- Participer aux arrêtés de comptes et élaborer les comptes de cessions et des états CIMA ; confectionner les états de sinistres ;
- Suggérer des recommandations claires et précises sur toutes les problématiques techniques ;
- Assurer le reporting à la Direction Générale et l'élaboration des rapports réglementaires sur la solvabilité, etc.

### II PROFIL DU CANDIDAT

Les candidats doivent satisfaire aux exigences ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en assurance (Niveau BAC + 6)
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum en matière de gestion technique d'une société d'assurance
- Avoir une bonne connaissance des techniques d'assurance et de cotation des risques techniques
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

### III DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à : « [serenity@serenity-sa.com](mailto:serenity@serenity-sa.com) » au plus tard le **jeudi 17 Octobre 2019** :

- Une lettre de motivation adressée au Président Directeur Général ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie des certificats/attestations de travail.

**NB : Préciser le titre du poste**

putation que la poste est de retour. Oui, la poste est de retour et devient la maison du citoyen et le coursier de l'Etat », a-t-il insisté, indiquant que l'institution postale ivoirienne a su emprunter le virage numérique. La cérémonie d'exposition du timbre-poste, une première du genre en Côte d'Ivoire, a mobilisé plusieurs enseignants-chercheurs, dont le vice-président de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Atta Koffi et le doyen honoraire de l'ex-Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Abidjan, Simon Pierre Ekanza.

## 6<sup>e</sup> Assemblée générale d'Afrimab Pour la mise en place d'un fonds

Abidjan a abrité, du 30 septembre au 4 octobre, à l'hôtel Belle Côte, la 6<sup>e</sup> Assemblée générale d'Afrimab. Elle a été organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le bureau de l'Unesco à Abidjan. Cette session a regroupé 200 participants issus de 30 comités nationaux africains et experts internationaux du programme Mab.

Le Mab de l'Unesco (Man and biosphere Ndlr) en français l'homme et la biosphère, rappelons-le, est un programme international de recherche appliquée et de formation interdisciplinaire en écologie, sciences sociales et naturelles. Il jette les bases de l'utilisation rationnelle et durable et de la conservation des ressources de la biosphère et de l'amélioration de la relation globale entre les individus et leur environnement.

Quatre grands points ont été au cœur de cette 6<sup>e</sup> Assemblée générale de la branche africaine de ce programme dénommé Afrimab. Premièrement, le thème de l'édition qui touche un sujet d'actualité à savoir le changement climatique : « Contribution des réserves de biosphère au développement durable dans le contexte du changement clima-

tique ». Deuxièmement, la création d'un fonds en faveur de la protection de la biodiversité en Afrique qui a été lancé. Selon Anne Lemaître, la nouvelle représentante de l'Unesco à Abidjan, ce fonds s'appellera Afro Bio Fund. « Nous avons déjà proposé la création de ce fonds aux grandes banques internationales de financement. Les retours sont positifs de la part de certains d'entre eux dont la Bad et la Banque mondiale », a précisé Anne Lemaître. Troisièmement, cette rencontre d'Abidjan marque le lancement d'Evamab, un programme de recherche sur l'évaluation des services écosystémiques des réserves de biosphère. Enfin, il y a eu l'appel d'Abidjan qui a repris tous les éléments susmentionnés, en insistant sur le fait la nécessité d'investir dans la recherche, dans l'éducation, la protection environnementale.

C'est en 2017, au Nigeria, lors de la 5<sup>e</sup> Assemblée générale d'Afrimab que la Côte d'Ivoire, membre fondateur d'Afrimab, a été désignée pays organisateur de la 6<sup>e</sup> édition de l'Ag. Ce choix a été fait, à en croire Anne Lemaître, au regard de la grande expertise et des nombreuses expériences du pays.

**F. ÉHOUMAN**

# Transport maritime / Philippe Légré : "La Côte d'Ivoire doit avoir une grande flotte maritime"

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes, a visité, lundi, plusieurs administrations sous sa responsabilité.



Le secrétaire d'État (au centre) a achevé sa tournée au Centre de recherche et de sauvetage à Marcory-Anoumabo. (PH: DR)

mie bleue », a-t-il déclaré. Les affaires maritimes, précisons-le, concernent non seulement la sécurité et la sûreté des navires et des activités mari-

times, mais plus globalement toute l'économie en lien avec la mer. Les principaux défis du secteur sont donc d'ordre logistique. « Il faut équiper

toutes les structures en charge du transport maritime et toutes les autres structures du secteur à l'effet de garantir la sécurité du pays et des

Ivoiriens à partir de la mer et que sa présence sur mer soit renforcée », a ajouté Philippe Légré. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes, Philippe Légré, a entamé, le 7 octobre, une visite des administrations et structures sous sa tutelle, histoire de nouer les premiers contacts, mais également s'enquérir de leurs besoins et par ricochet, en savoir davantage sur la situation des affaires maritimes. Une visite qui a débuté à la Direction générale des affaires maritimes et portuaires (Dgamp) aux Deux-Plateaux, ensuite à la Base des affaires maritimes et portuaires à Treichville et enfin au Centre

de recherche et de sauvetage maritime à Marcory-Anoumabo. S'il s'est félicité de ce dont la Côte d'Ivoire dispose déjà comme moyens techniques et infrastructurels pour pouvoir gérer les affaires maritimes, Philippe Légré a néanmoins déploré le fait que son pays soit peu présent dans le transport maritime. Pour lui, le pays doit avoir une flotte marchande digne de son rang. « Il est bon que dans le transport maritime, la Côte d'Ivoire ait son mot à dire, en ayant une grande flotte marchande qui, en relation avec d'autres pays, doit jouer son rôle dans l'écono-

## Préservation de l'environnement Un salon du recyclage à Abidjan le 16 octobre

Le siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI) à Abidjan-Plateau abritera, les 16, 17 et 18 octobre, le premier salon du recyclage. L'événement a été annoncé, le 8 octobre, au sein de l'institution consulaire, par la commissaire générale, Touré Massal. C'était en présence des partenaires privés et institutionnels ainsi que des entreprises intéressées par le salon. Selon Touré Massal, celui-ci vise à inciter les entreprises et tout le monde à s'engager dans la préservation de l'environnement en donnant une

autre vie aux déchets, plutôt que de les jeter partout. « Le recyclage se présente comme une solution au défi de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement. Il faut une meilleure compréhension de cette activité et c'est que nous visons au cours du salon », a-t-elle déclaré. Le salon se déroulera en conférences, panels thématiques, visites d'entreprises et expositions qui feront connaître aux participants les dernières évolutions en matière de recyclage. ■

F. ÉHOUMAN



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE



---

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

**Lieu d'affectation :** Abidjan

**Numéro d'avis d'appel à candidature :** MSHP/DGSHP/...09 /10./2019

**Date de publication des postes :** Le 8 Octobre 2019

**Date de clôture de publication :** Le 22 Octobre 2019

I. **Contexte et justification.**

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à travers la Direction Générale de la Santé (DGS), recrute, avec l'appui financier du Plan d'Urgence Américain de Lutte Contre le SIDA (PEPFAR), un Conseiller Technique Senior VIH, « Senior HIV Technical Advisor », qui sera en poste auprès de la DGS, pour le suivi des différentes interventions de mise en œuvre par les entités opérationnelles au niveau déconcentré, ainsi que l'appui au Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), aux collectivités locales (municipalités, conseils régionaux, communautés villageoises) et aux entités de mise en œuvre (PMO)..

II. **Poste à pourvoir et Profil minimal :** Conseiller Technique Senior VIH/SIDA, (Senior HIV/AIDS Technical Advisor)

1. **Tâches principales :**

Afin d'assurer un suivi en temps réel et une remontée rapide des informations en provenance des sites et des PMO, le Conseiller Technique Senior VIH de la DGS mettra en place un tableau de bord des indicateurs clés de performance à suivre. Le conseiller Technique prendra immédiatement attache avec les Directeurs Régionaux de la Santé (DRS), Directeurs Départementaux de la Santé (DDS) et les sites concernés pour actions correctrices.

Le Conseiller Technique Senior VIH de la DGS sera soumis à un contrat de performance et devra présenter des résultats clés à chaque réunion de coordination de la DGS. Il devra également suivre avec une attention particulière, la qualité de la collaboration entre les partenaires intervenant au niveau clinique et ceux intervenant au niveau communautaire afin de réduire le nombre de perdus de vue.

2. **Qualifications requises :**

- Être titulaire au minimum d'un Master en santé publique, en économie de la santé, en sciences sociales ou en sciences de gestion ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle, acquise à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, dans la conception et la gestion de programmes liés au contrôle du VIH/SIDA, y compris auprès des organismes de coopération, des ONG internationales, etc.

III. **Comment postuler ?**

Pour postuler, les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur CV (Curriculum Vitae) et leur lettre de motivation énonçant les compétences de base et l'expérience professionnelle du candidat **au plus tard le 22 Octobre 2019 :**

- A l'email de la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique :
- [directiongeneralesante2@gmail.com](mailto:directiongeneralesante2@gmail.com), en spécifiant l'objet de l'email comme suit : « Avis d'Appel à candidature Senior HIV Technical Advisor »,
- Ou déposer leurs dossiers en version papier directement au secrétariat de la Direction Générale de la Santé au 13<sup>e</sup> étage, Cité Administrative, Tour C au Plateau. (Téléphone : +225 20217209), en spécifiant sur le pli fermé des documents à déposer : « Avis d'Appel à candidature Senior HIV Technical Advisor ».

Le détail de l'appel à candidature peut être téléchargé sur le site [www.sante.gouv.ci](http://www.sante.gouv.ci)

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Les candidatures féminines sont encouragées

## Préservation des espaces verts Un parc pour contribuer à la protection environnementale

La Première dame a présidé la cérémonie d'inauguration d'un parc urbain à la Riviera

Le parc urbain Dominique Ouattara connexe au boulevard de France redressé, à la Riviera 3, est désormais ouvert. La Première dame l'a inauguré, hier, en fin d'après-midi. Avec le développement des villes, elle a fait remarquer qu'il est important de contribuer à la protection de l'environnement. « Il est indispensable de préserver des espaces verts où chacun pourra se détendre à l'ombre des arbres et profiter de la nature. C'est pourquoi j'ai accepté sans hésiter que ce parc porte mon nom. Car il concourt au bien-être des populations », a-t-elle affirmé. Parlant de l'entretien de l'édifice, il revient au district d'Abidjan de s'en occuper. Le parc dont l'accès gratuit est construit sur une superficie de 11 000 m<sup>2</sup>, avec des espaces tels une pergola, d'une aire de jeux, un amphithéâtre, un terrain de sport. S'adressant aux enfants et aux jeunes, Dominique Ouattara les a invités à fréquenter le site, tout en en prenant soin. « Le parc appar-



En inaugurant le site, Dominique Ouattara a invité les jeunes à le fréquenter. (PH : CABINET PREMIÈRE DAME)

tient à tous et il revient à chacun de le protéger et d'en préserver toute la beauté. La

Côte d'Ivoire accorde de l'importance au développement et au bien-être des enfants. J'es-

père que ce lieu sera un point de rencontre permettant de créer des liens entre les habi-

tants de la commune de Cocody », dira Dominique Ouattara.

Cet ouvrage entre dans le cadre du projet de renaissance des infrastructures. Et c'est le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amedé Koffi Kouakou, qui a achevé l'œuvre initiée par Patrick Achi quand il détenait le maroquin des Infrastructures. Selon Amedé Koffi Kouakou, ce parc concourt à la préservation du cadre de vie et à l'embellissement du rond-point, tout en permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Quant au vice-gouverneur du District d'Abidjan, Sea Honoré et au maire de Cocody, Jean Marc Yacé, ils ont mis l'accent sur l'attractivité dudit parc. Clarisse Duncan, épouse du vice-Président ; Patricia Ahoussou, épouse du président du Sénat ; le ministre d'Etat Hamed Bakayoko ; le secrétaire général de la présidence, Patrick Achi et plusieurs membres du gouvernement étaient présents à cette cérémonie d'inauguration du parc urbain. ■

C. DALLET

## Gon Coulibaly porte la voix de la Côte d'Ivoire

Le Premier ministre est arrivé hier, en début de soirée, à Lyon où il représentera le Président Ouattara à la 6<sup>e</sup> Conférence de reconstitution du Fonds mondial qui s'est ouverte mercredi et prend fin demain vendredi. À sa descente d'avion, le chef du gouvernement Amadou Gon Coulibaly a été accueilli par l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France, Charles Gomis, le Consul général de Côte d'Ivoire à Lyon, Lambert Aka Ezoa et le Dr Djeneba Ouattara, présidente de l'Instance de Coordination nationale du Fonds mondial en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire qui s'attend à une augmentation de l'enveloppe qui lui est allouée, prend une part active à ces travaux. Devant le progrès salué par tous, faisant état de 32 millions de vies sauvées grâce aux financements issus du Fonds mondial mis en place depuis 2002, il faut craindre la résurgence des pandémies. D'où l'intérêt accordé à cette 6<sup>e</sup> Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial à laquelle participent plusieurs Chefs d'Etat et de



Le Premier ministre, est arrivé, hier, à Lyon, pour participer à la 6<sup>e</sup> Conférence de reconstitution du Fonds mondial. (PH : DR)

gouvernement. La Côte d'Ivoire y est représentée au plus haut niveau par le Pre-

mier ministre Amadou Gon Coulibaly, conduisant une forte délégation. Il a été précédé à

Nice par le ministre de la Santé publique, le Dr Aka Aouélé.

Des progrès ont été réalisés que la communauté internationale entend sécuriser à tra-

vers cette conférence de Lyon. C'est un moment où l'ensemble de la communauté internationale doit unir ses forces et accélérer le mouvement vers l'atteinte de l'objectif de développement durable, en son point 3, concernant l'accès à la santé pour tous. Tous les trois ans, depuis sa création, le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose organise une conférence de reconstitution de ses ressources financières en remobilisant les donateurs gouvernementaux, non-gouvernementaux, ainsi que ceux du secteur privé et de la société civile pour annoncer leurs dons. Ces fonds recueillis permettront de financer le prochain cycle triennal dans plus de 100 pays, des programmes de prévention et de lutte contre ces trois maladies qui mettent fin à la vie de près de 3 millions de personnes chaque année. La communauté s'attend donc, ce jeudi, à une mobilisation financière estimée à 14 milliards de dollars pour l'atteinte de ces objectifs. ■

GERMAINE BONI